

bénit et l'on voulut bien nous porter à chacune une très belle fleur de lis qui en faisait l'ornement. " (Le plus beau qu'on ait vu jusqu'alors; il fut donné par les paroissiens). La messe solennelle fut chantée par le bon M. Paré et la bénédiction de la nouvelle maison fut donnée par le Père Chazel, supérieur des Jésuites, aussitôt après la messe, au milieu d'un grand concours de peuple, et de plusieurs prêtres venus de différents points du diocèse pour partager la joie de M. Paré et offrir leurs meilleurs vœux au noble Institut.

Le mandement de Mgr Bourget est d'une très haute portée. Il félicite M. le curé et ses paroissiens de leur zèle et de leur dévouement et leur dit qu'il veut les récompenser en établissant chez eux les Dames du Sacré-Coeur qui ouvrent à Saint-Jacques leur cinquante-cinquième maison. (Ce couvent a donc pour fondateurs MM. Bro, Paré et leurs généreux paroissiens). Il recommande les religieuses aux soins des paroissiens de Saint-Jacques.

Une collecte en faveur de l'établissement fut faite pendant la messe et servit à prouver la générosité et le bon vouloir de chacun.

Voici l'acte d'installation des Dames du Sacré-Coeur à Saint-Jacques: " Le 27 décembre 1842, Mesdames Bathilde de Sallion, Henriette de Kersaint, Evéline Lévêque, Soeur Anne Battandier, religieuses du Sacré-Coeur de Jésus, venues de France, ont été mises en possession du couvent, bâti en la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan par les soins de Messire Paré, curé de la dite paroisse. Etaient présents: M. le curé, le Père Chazel, s. j., MM. Bélanger, Boné, Truteau, Ginguet, Marchand, Vallée et Lagarde."

" Mgr Bourget, écrit l'auteur du *Sault-au-Récollet*, avait promis des élèves à la Mère Boret. A la fin de mai, il y avait au couvent quarante élèves venues de Montréal et des envi-